

Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 27 novembre 2023

Délibération N° 51

Objet : Actualisation des subventions

Exposé des motifs :

Dans le cadre du réseau CCI-Entreprendre en France, la CCI Ille-et-Vilaine accompagne les futurs créateurs et repreneurs d'entreprise grâce à un processus complet de sensibilisation, d'information et d'accompagnement jusqu'à l'aboutissement de leur projet.

Elle propose également une ingénierie de financement et une orientation vers les structures de financement les plus appropriées à chaque cas. Parmi ces dispositifs de financement, les plateformes Initiative France constituent un outil de financement au lancement des projets à travers des prêts d'honneur (PFI, BRIT, ...).

Proposition :

La CCI Ille-et-Vilaine propose de verser une subvention 2023 aux Plateformes initiative partenaires suivant les modalités ci-dessous :

- Fougères, à hauteur de 10 454€ au titre de la convention de janvier à juin 2023,
- Rennes, à hauteur de 11 048€ au titre de la convention de janvier à juin 2023,
- Redon-pays de Vilaine, à hauteur de 25 231 € au titre de la convention de janvier à décembre 2023,
- Saint-Malo, à hauteur de 31 438€ au titre de la convention de janvier à décembre 2023,
- Vitré – Portes de Bretagne, à hauteur de 12 640€ au titre de la convention de janvier à juin 2023,

A ce jour, le nouveau contrat de prestation de service a été mis en place en juillet avec les plateformes de Fougères, Vitré, Rennes, qui perçoivent une subvention en contrepartie du partenariat et d'une mise à disposition de personnel de janvier à juin 2023. Pour Redon et St Malo, la subvention correspond au contrat sous les anciennes modalités en année pleine.

Le tableau des subventions ci-après a également été mis à jour :

ADERE (Asso réseau Plato)	28 000
Association des Juges (Tribunal de commerce)	6 000
Association des Meilleurs Ouvriers de France (MOF)	500
Association Faculté des Métiers_Subvention de fonctionnement	50 000
Association Vitré Atout (co-financement poste de Manager Centre ville)	8 000
Campus des Métiers Fougères-Vitré (ex-Campus des Marches de Bretagne)	32 000
Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises (CJD)	2 000
Club du Commerce Fougères (3COM)	8 400
Entreprendre dans l'Ouest (ex-JRCE) - subvention	57 500
Fédération du Commerce et de l'Artisanat des Pays de Redon et Sud Vilaine (co-financement poste animateur)	10 000
Fédération du Commerce Pays de Saint Malo	3 000
Fougères Agglo	2 000
Initiative Pays de Fougères	10 454
Initiative Pays de Saint Malo	31 438
Initiative Pays de Vilaine	25 231
Initiative Portes de Bretagne	12 641
Initiative Rennes	11 049
IUT Saint Malo	1 500
Rebond 35	2 000
Si tous les Ports du Monde Concours Etonnants Créateurs (tous les 2 ans)	2 000

Avis de la Commission :

Avis favorable de la Commission des finances réunie le 14 novembre 2023.

Avis du Bureau :

Avis favorable du Bureau réuni le 8 novembre 2023.

Délibération soumise au vote :

Quorum : 29
 Exprimés : 38
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Pour : 38

Le Secrétaire,	Cachet	Le Président,
		
Jean-François Esnée	CCI ILLE-ET-VILAINE Direction Générale 2, Avenue de la Préfecture CS 64204 35042 RENNES CEDEX Tél.:02 99 33 66 66	Jean-Philippe Crocq